



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SYNDICAT CNT INDUSTRIES & SERVICES DE HAUTE-GARONNE

Toulouse, le 10 septembre

PATALEVAIN : OUVERTURE PROCHAINE DES NÉGOCIATIONS ?

Piquet de boycott le 1er octobre

Une vingtaine de personnes a participé au piquet de boycott du samedi 27 août. De nombreux-ses habitant-e-s sont venu-e-s discuter, s'informer et apporter leur soutien aux trois anciennes salariées. **L'impact de la campagne de boycott lancée au milieu de l'été commence donc à se faire sentir dans le quartier.**

Quelques éléments positifs sont ressortis des discussions informelles avec l'ancien employeur, même si cela n'a donné aucune avancée concrète sur le moment. De nouveau il a reconnu les irrégularités liées aux trois ruptures de contrat (deux licenciements économiques et une rupture conventionnelle). **La nouveauté est qu'il semble reconnaître désormais des impayés.** Après s'être renseigné plus sérieusement, il nous a dit s'être en effet rendu compte qu'il était illégal d'abaisser unilatéralement le temps de travail et les rémunérations convenues avec ses salariées par contrat et que le silence de ces dernières au moment des faits ne valait pas pour accord tacite. **L'employeur est néanmoins en désaccord avec notre calcul des sommes impayées.**

Le syndicat lui a donc proposé d'ouvrir des négociations en vue de travailler à un possible projet d'accord et, notamment, de convenir d'un premier entretien pour comparer nos calculs respectifs des impayés. **Il a malheureusement refusé, tout en nous informant qu'il n'était pas pressé de régulariser la situation.**

Récemment, il a enfin repris formellement contact avec le syndicat par courriel en nous faisant parvenir ses propres calculs. Dans ce courriel il semble aussi accepter un entretien pour discuter du calcul des impayés en continuant à refuser, pour l'instant, d'entamer une négociation d'accord, même s'il est désormais moins catégorique. De notre côté nous avons d'ores et déjà répondu à l'employeur en lui proposant des dates pour un entretien.

Faute d'avancée concrète et de clarification sur la volonté de l'employeur de régulariser la situation, le syndicat a décidé de maintenir son prochain piquet de boycott, qui aura lieu le samedi 1er octobre de 16 h 30 à 19 h devant Patalevain (88 rue Vestrepain à Toulouse). Les personnes solidaires des anciennes salariées sont de nouveau invitées à s'y joindre.

Néanmoins nous insistons sur le fait que, si une ouverture de négociation se concrétise prochainement et selon la teneur et le sérieux de celle-ci, le syndicat est susceptible de suspendre ses actions prévues pour le reste du mois d'octobre et les mois de novembre et de décembre.



interpro.31@cnt-f.org



<https://www.cnt-f.org/cnt31>



07 81 10 63 66



33, rue Antoine Puget
31200 Toulouse